25 mars 2003 **03.314** 

## **Question Raoul Jeanneret**

## Fermeture éclair

L'annonce de la fermeture définitive de Rietschle S.A. à Fleurier est un mauvais coup pour le Val-de-Travers, car cette entreprise qui produit des pompes à vide est un fleuron de la promotion économique exogène de notre canton. Toutes proportions gardées, on assiste une nouvelle fois à l'effet "Silicon Graphics" avec fermeture brutale par le nouvel acquéreur américain (Thomas Industries) de la firme allemande, alors que le carnet de commandes est relativement bien garni. Les arguments avancés – localisation hors de l'Union européenne et forte appréciation du franc suisse – sont peu convaincants.

Questions: où en est-on de l'application d'un plan social? Dans quelle mesure cette entreprise a bénéficié du soutien financier du canton et d'exonérations fiscales? Qu'a fait la promotion économique pour éviter ce pire scénario? Va-t-elle s'impliquer pour trouver une solution de rechange? Comment voit-elle cet événement intervenant dans un tissu industriel régional qui lentement se délite à travers une succession de fermetures d'entreprises et de menaces pesant sur nombre d'entre elles?

Placée en dehors du réseau urbain et de son parc technologique, peut-être privée un jour de l'aide aux investissements en régions de montagne (LIM) et de l'aide au redéploiement économique de l'arrêté Bonny, une région périphérique comme le Val-de-Travers peut-elle attendre du DEWS une aide appropriée et une politique de promotion économique ciblée sur sa spécificité géographique? Ou, comme nombre d'autres zones éloignées des agglomérations dynamiques, devra-t-elle se soumettre à la concurrence impitoyable appelée de leurs vœux par les experts d'une "Nouvelle politique régionale" pour 2004-2005, qui veulent ignorer l'inégalité naturelle des chances?

Cosignataires: J.-N. Karakash, C. Mermet et M. Debély.